

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 <sup>ème</sup>
Nom de site	17_CRIMEE_75019	Numéro	75119_069_01
Adresse du site	17, rue de Crimée	Hauteur	R + 5 (15,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de 9 antennes dont 6 inactives sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/10/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/10/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/12/2019

Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de neuf antennes dont six inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 100° et 260°.		
Distance des ouvrants	Skydomes d'accès à la terrasse à 3 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	0° < 5 V/m ; 100° < 5 V/m ; 260° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (14 m)
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée, neuf antennes seront installées, dont six inactives. Les antennes seront installées et insérées dans trois fausses cheminées en résine de teinte blanc pur type RAL 9010. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035 Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	20,55 m

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES**

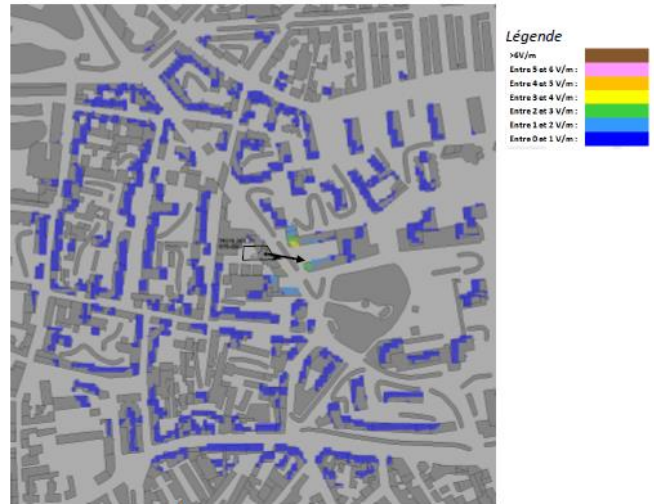
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 14 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 15 m.



	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16 m	14 m	15 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat du projet :



L'installation n'est pas visible depuis ce point de vue

Etat de l'existant :



Etat du projet :



**Vue des Azimuts**

AZIMUT 0°



AZIMUT 100°



AZIMUT 260°

